



Naître & Grandir en languedoc roussillon



Rapport d'activité 2016

Naître & Grandir
en languedoc roussillon

L'association Naître et Grandir en Languedoc-Roussillon

L'association Naître et Grandir en Languedoc-Roussillon, créée en 2004, est le support juridique :

- du réseau périnatal Naître en Languedoc-Roussillon depuis 2005,
- du réseau de suivi des enfants vulnérables Grandir en Languedoc-Roussillon depuis 2010,
- de la coordination régionale du dépistage néonatal de la surdité depuis 2013.

Elle est dirigée par un Conseil d'administration dans lequel sont représentés tous les professionnels et institutions de la périnatalité et par un bureau composés de bénévoles.

Suite à la création de la grande région Occitanie en 2016, les réseaux Naître et Grandir en LR ont réalisé un état des lieux comparatif de leurs actions avec leurs homologues d'ex-Midi-Pyrénées, les réseaux Maternip et P'titimp et ont commencé à définir des orientations communes.



La coordination du dépistage néonatal des troubles de l'audition

Appui aux maternités : Le réseau s'est déplacé dans 7 maternités de la région pour présenter les résultats 2015 et a apporté son aide et son expertise dans l'organisation du dépistage.

Outils de communication : La plaquette de présentation du dépistage a été diffusée dans toutes les maternités. Une affiche de présentation a été diffusée dans tous les services de consultation et les cabinets des libéraux. Des lettres types ont été préparées pour expliquer le dépistage défavorable.

Système de suivi du dépistage et des diagnostics : en lien quotidien avec toutes les maternités de la région, le réseau a recueilli les données du dépistage et des diagnostics. D'importants progrès ont été réalisés :

- le taux d'exhaustivité du dépistage est passé de 98,9 % en 2015 à 99,2 % en 2016
- une amélioration de la pratique des tests et une généralisation du protocole recommandé (OEA / PEAA) qui se traduit par une baisse des tests défavorables et un taux d'enfants orientés vers l'ORL de seulement 4 %
- Une baisse du taux des perdus de vue parmi les enfants orientés vers l'ORL pour un diagnostic passant de 44 % en 2015 à 38 % en 2016.

Le réseau a également adapté son système de suivi au cadre national défini par Santé publique France : les données peuvent désormais être facilement transmises au format requis.

Visitez notre site internet : www.nglr.fr